

SYNTHÈSE des TRAVAUX du GROUPE 3^E « Éthique Et Économie »

années 2006-2007 : ÉCONOMIE DES MÉDIAS

15 Octobre 2007

Le groupe « Éthique et Économie » de l'Association « Économie et Humanisme » a mené des travaux de recherche sur le thème de l'économie des médias au cours des années 2006 et 2007 ; Ils ont porté sur les médias en général avec une focalisation particulière sur les difficultés rencontrées par la presse écrite et électronique. Le groupe a mené une réflexion éthique dans une perspective humaniste : comment créer les conditions économiques, réglementaires et professionnelles permettant une information de qualité accessible à tous ? Il ne s'agit en aucun cas d'une expertise technique . Cette étude a été alimentée tout d'abord par les interviews de journalistes de la Région Rhône-Alpes , par l'analyse d'ouvrages de référence sur le sujet et par une réflexion sur l'actualité des médias via l'exploitation d'articles de presse.

1- L'analyse de la situation des médias

11- Médias et citoyens : quelle perception de la part des utilisateurs des médias ?

Faits et données : Si des facteurs positifs ont été mis en évidence tels qu'une audience croissante des journaux au niveau mondial (« près d'un milliard d'individus lisent un quotidien chaque jour »), l'existence de débats d'idées dans les différents médias, le développement de nouvelles formes d'expression via Internet et les blogs ainsi que l'existence de réseaux d'utilisateurs, des évolutions préoccupantes ont cependant été soulignées : une baisse de la lecture de la presse écrite quotidienne payante (contrairement aux magazines) en Occident et chez les jeunes plus particulièrement, les exigences de l'instantanéité et de la culture de la gratuité ainsi que l'incitation à l'information/consommation.

Appréciation éthique : *comment enrayer cette crise d'intérêt des utilisateurs (lecteurs, auditeurs, téléspectateurs, internautes) dans les médias et faire face à la profusion d'informations ? Comment assurer le respect du pluralisme ? Comment acquérir et conserver l'esprit critique ? Comment se préparer à la révolution numérique qui s'annonce ? Comment préserver cet élément du lien social qu'est l'information locale (quartier, village) ? Comment assurer l'information des citoyens du Sud (liens Nord/Sud dans un seul sens) ?*

12- Médias et journalistes : comment créer les conditions de production d'une information de qualité ?

Faits et données : le journalisme est un métier avec ses exigences et ses contraintes soulignées par J.M. Cavada et J.L.Martin-Lagardette dans leurs ouvrages : intégrité et professionnalisme, indépendance, traçabilité des informations. Mais le contexte « d'insécurisation » croissante est défavorable à une information de qualité : il est lié à l'absence de clarté entre les rôles d'éditeur et de journaliste, à la dictature de l'urgence et du « sensationnalisme », aux difficultés de contrôle des sources d'information sur Internet, à la précarisation des statuts avec l'accroissement des correspondants locaux de presse n'ayant pas le statut de journaliste et à la sous-traitance en chaîne notamment sur Internet et dans les agences de

presse, à la difficile frontière entre journalisme et information sur Internet, au relâchement de la déontologie décrié par les experts et, enfin, à un cadre législatif non adapté.

Appréciation éthique: *comment faire en sorte que le journaliste, producteur de l'information, soit placé dans les meilleures conditions afin d'exercer son métier ?* Quels aménagements législatifs au droit applicable au journalisme ? Quelle déontologie ? Quelles normes de conduite partagées afin de garantir qualité, rigueur et fiabilité ?

13- Médias et pouvoirs politiques : quels sont les rapports entre information et pouvoirs politiques ?

Faits et données : l'importance de l'information politique pour la démocratie est évidente, les journalistes ayant un « rôle de diffusion et de médiation », les hommes politiques étant chargés de la « dispenser » (B. Labasse). Il faut souligner aussi la nécessité du droit d'expression et l'impact croissant d'Internet en la matière. Les difficultés de l'information politique sont liées au phénomène de « marketisation », à une tendance à la « politique/spectacle/divertissement » (R. Rieffel) et « au souci de simplification, d'information pratique et d'impasse sur le sens » (B. Labasse), aux risques d'instrumentalisation de l'information politique (risques accrus depuis les attentats de 2001).

Appréciation éthique: *comment préserver l'indépendance des journalistes par rapport aux pouvoirs politiques et publics ? Comment assurer la qualité de l'information politique ? Comment encadrer la communication politique sur Internet ?*

14- Médias et pouvoirs économiques : quels sont les rapports entre information et pouvoirs économiques ?

Faits et données : la situation économique étudiée se caractérise par une tendance à la concentration des médias en général et à « l'hyper-spécialisation » (morcellement), ainsi que par une crise économique pour la presse française en particulier, liée notamment à la faiblesse du réseau de distribution, à l'insuffisance des fonds propres, aux coûts d'impression élevés et à la cherté de la presse quotidienne (Le Monde/Dossiers Documents Mars 2007).

Appréciation éthique : *comment les pouvoirs publics peuvent-ils créer les conditions économiques permettant à tous les courants d'idées de s'exprimer ?* Quelle régulation des pouvoirs publics en matière de concentration des médias ? Faut-il opposer journaux gratuits et payants ? Quels financements pour les médias en général et les entreprises de presse en particulier ? Comment préserver l'indépendance journalistique vis-à-vis des actionnaires sans interférer avec le pouvoir légitime des éditeurs ?

15- Médias et recherche : quelle est la situation de la recherche en matière d'information générale ?

Faits et données : l'étude de l'ouvrage de Bertrand Labasse « une dynamique de l'insignifiance » fait état d'une quasi-inexistence de la recherche professionnelle en France en matière d'information publique, ceci contrairement à de nombreux autres pays, États-Unis et pays européens notamment.

Appréciation éthique : *comment organiser la recherche dans le domaine de l'information publique ? Faut-il créer une structure nationale de recherche pour l'information ?*

En conclusion, face au bouleversement de la dimension Technologique, à l'explosion de la dimension Fonctionnalités et à l'élargissement de la dimension Utilisateurs qui caractérisent

médias classiques et nouveaux, le groupe s'est interrogé dans une perspective éthique et humaniste sur les risques encourus et les conditions de production d'une information de qualité, indépendante et accessible à tous .

2- Les positions de principe du groupe en matière d'information générale

- Le groupe considère que l'information des adultes est aussi importante que l'instruction des enfants : l'information produite par les médias en général et la presse en particulier est un ***bien commun*** qui doit être reconnu comme tel par la loi ; seuls les supports peuvent être considérés comme des marchandises.
- ***Le droit à une information de qualité, indépendante et juste, c'est-à-dire fidèle aux faits et loyalement élaborée, est un droit constitutionnel qui doit être rendu accessible à tous les citoyens.*** Les seules dérogations admises à ce principe concernent les informations ayant trait aux données de la vie privée ou ressortissant du secret médical et aux données bénéficiant d'un accès « réservé » ou « confidentiel » tel que défini par la loi.
- La mise en place d'une ***autorité de régulation indépendante*** pour l'information s'avère indispensable.

3- Les propositions d'action au plan législatif, déontologique ainsi qu'en matière économique et financière

- Le cadre réglementaire ne correspondant plus aux très rapides évolutions techniques et économiques actuelles, *une actualisation des différentes dispositions législatives sous forme d'une loi générique relative aux médias* s'avère indispensable : il va de soi que cette loi devra intégrer les mesures encadrant l'information numérique en forte croissance actuellement et dans le futur.
- En matière déontologique, l'instauration d'une Autorité de régulation pour la presse écrite et électronique (Haut Conseil pour l'information), sous la forme d'un *Conseil national de la presse* nous apparaît urgente afin de fixer le cadre déontologique du journalisme et arbitrer les différents litiges. Des représentants de cette instance siègeront auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), instance déjà existante . Par ailleurs, afin d'avoir une préoccupation éthique concrète au quotidien au niveau de chaque rédaction, il nous paraît souhaitable de créer une *commission d'éthique au sein de chaque rédaction ou de désigner un responsable éthique avec participation au Conseil de Direction*. Par ailleurs, l'établissement d'une *charte « étanchéité » (rédaction/publicité) garantissant l'indépendance rédactionnelle des journalistes*, intégrée dans les statuts et signée par les propriétaires des médias nous paraît hautement souhaitable. Enfin, l'expression et la représentation des clients/citoyens nous paraît devoir être favorisée au niveau de chaque média via l'existence *d'espaces de médiation*.
- En matière économique et financière, *l'actualisation du dispositif anti-concentration* devra être réalisée de façon urgente afin de pouvoir maintenir le pluralisme des courants d'opinions face au mouvement de concentration général qui est constaté ; ces mesures devront définir les seuils de détention du capital des médias ainsi que les seuils de diffusion des quotidiens ; il devra en être de même pour les seuils relatifs aux marchés publics pour les groupes industriels dépendant des commandes publiques et propriétaires de médias ; cette actualisation devra être faite en concertation avec les instances européennes et autres structures internationales.

Compte tenu des investissements nécessaires à la création, au développement de tout média et afin de faire face à la crise économique du secteur (presse notamment), la recherche de toutes les sources publiques et privées de financement, plus particulièrement les *fondations*, devront être favorisées. S'agissant d'un élément du bien commun, l'accès à ce droit à l'information pour tous et sur tout le territoire devra être recherché, notamment via la *densification du réseau de distribution et l'accès à Internet*.

4- Les propositions d'études et recherches complémentaires

Compte tenu des impacts de l'information d'ordre général diffusée dans les médias pour la compréhension de chaque citoyen et la démocratie en général, Il nous paraît également souhaitable d'éclairer certains sujets en menant des études et recherches complémentaires dans les domaines suivants :

- *L'étude des impacts de l'information sur Internet* : s'agissant d'une véritable révolution numérique à venir, à la fois potentiel d'expression mais aussi de dérives, il nous paraît indispensable de préparer le citoyen à l'information numérique ; comment concilier information professionnelle et expression citoyenne ? Quelles limites aux dérives possibles (enfants, dignité de la personne, racisme ...) ? Comment encadrer la communication politique sur Internet ?
- *L'étude d'un processus de qualité de l'information* : la poursuite de la réflexion engagée sur la mise en place d'un processus de qualité de l'information faisant référence à des critères objectifs comportant des règles dont l'application pourrait être audité par un organisme indépendant nous semble nécessaire. Dans le même esprit, l'information portant de plus en plus sur des événements de portée internationale, nous proposons de prolonger les travaux déjà entrepris pour *l'étude des critères culturels de création, de traitement et de disparition d'une information* ; cette étude de la sélection de l'information nous paraît d'autant plus nécessaire que la plupart des agences de presse sont implantées en Occident (USA, Europe de l'ouest).
- *L'étude d'une démarche explicative en matière d'information politique et économique* : malgré tous les efforts faits par les médias, comment parvenir à une vulgarisation de l'information politique et économique, sans tomber dans les excès des émissions et articles de spécialistes et la simplification à l'extrême (en donnant, par exemple, des valeurs chiffrées et ordres de grandeur) ?
- *L'étude de la création d'une structure de recherche en matière d'information* : l'information publique en France ne bénéficiant pas de structures de recherche, contrairement à de nombreux autres pays, il nous paraît indispensable de confier ces recherches évoquées précédemment et d'autres ultérieures à une entité de recherche sur l'information et le journalisme, le Conseil national de la presse futur pouvant constituer cette entité en favorisant le rapprochement et la collaboration entre tous les acteurs des médias ainsi qu'en procédant à une analyse comparative dans les pays étrangers afin de cibler les bonnes manières et la bonne éthique et de s'en inspirer en les adaptant.

Il va de soi que la plupart de ces études devraient être menées préalablement à la refonte du dispositif législatif et réglementaire et plus particulièrement via la mise en place d'une structure de recherche.

5- Un contexte favorable

Toutes les recommandations exposées précédemment nous semblent bénéficier d'un contexte favorable à une prise de conscience générale et à la prise de décision ; voici quelques faits issus de l'actualité de l'été 2007 qui viennent conforter cette démarche :

- *La déclaration de politique générale du Premier Ministre le 3/07/2007: « ce contrôle parlementaire sera étendu aux nominations à certains postes publics. Les dirigeants des entreprises publiques et les responsables des autorités administratives indépendantes seraient concernés au premier chef. Les commissions compétentes auront le pouvoir de donner leur avis sur les personnes que le gouvernement entend nommer. Des auditions publiques pourront être organisées. Au soupçon d'allégeance, s'imposera désormais la certitude de la compétence » ;*
- *Les travaux du groupe de travail mis en place par la Commission des Affaires Culturelles du Sénat et chargé de l'étude sur la crise de la presse d'information générale en France (présidé par Louis De Broissia) (rapport rendu public le 10 octobre 2007);*
- *Le débat sur le pluralisme de la presse économique (dossier « Les Échos/La Tribune » ; rachat de News Corp par Rupert Murdoch) ;*
- *Les péripéties au sujet de la gouvernance du journal « Le Monde » (Pierre Jeantet : « maintenir l'indépendance d'un journal de journalistes ») ;*
- *Les difficultés générales de la presse quotidienne régionale (PQR) ;*
- *La croissance des ventes des magazines people au cours de l'été 2007 liée notamment aux images des politiques et qui est « inquiétante pour le contenu du débat politique » (Rémy Rieffel, sociologue des médias) ;*
- *L'étude récente de la Commission Européenne sur les risques du Web pour les jeunes ;*
- *l'appel du philosophe allemand Jürgen Habermas en faveur d'une presse de qualité : « le fonctionnement même de l'État démocratique exige la présence de journaux sérieux d'information. C'est donc bien lui qui doit prendre en charge leur salut menacé par les convoitises du marché » ;*
- *des initiatives positives de journalistes, syndicalistes et d'associations citoyennes en faveur de l'indépendance des journalistes, de l'ouverture d'espaces de médiation et de la création d'une Autorité de régulation ;*
- *Les inquiétudes manifestées concernant l'accaparement des médias par le Chef de l'État et la saisine du CSA par le PS et le refus du CSA de comptabiliser le temps de parole du président de la République (Le Monde 28/09 et 5/10/2007) qui font suite à la polémique survenue entre les deux tours de l'élection présidentielle concernant d'éventuelles pressions sur les médias ; une réflexion est engagée au sein du CSA à propos de la révision des règles du pluralisme à la télévision et à la radio en dehors des campagnes électorales ;*
- *L'appel lancé par Le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, en faveur de la protection des journalistes. « Il plaide également pour des*

mécanismes d'autorégulation au sein des médias, tels que code d'éthique, conseils de presse ou médiateurs de presse » ;

- La décision de dissolution de l'association Zalea TV, éditrice de la télévision libre nationale du même nom, suite au troisième rejet de sa candidature à la TNT par le CSA et ne s'estimant plus du tout adaptée au contexte politique et technologique actuel.

Le groupe apporte son soutien aux démarches engagées par Jean-Luc Martin-Lagardette, auteur du livre « L'information responsable, un défi démocratique », à « l'Association de préfiguration du Conseil de presse » (APCP) et à « l'Alliance Internationale de Journalistes » (AIJ).

Le groupe « Éthique et Économie » (Association « Économie et Humanisme »)

Annexe : Les sources de l'étude

Interviews journalistes

Vincent Berthet (Directeur de la Revue Economie et Humanisme)

Philippe Chaslot (Lyon Capitale)

Denis Lafay (Directeur « Acteurs Economiques Rhône Alpes »)

Jeanine Palouliau (journaliste « Tribune de Lyon », enseignante)

Serge Tonioni (Délégué Général Club de la presse de Lyon)

Bibliographie

« L'Economie des médias » : Nadine Toussaint-Desmoulins (PUF septembre 2004)

« Sociologie des médias » : Rémy Rieffel (éditions Gallimard 2005)

« Une dynamique de l'insignifiance : les médias, les citoyens et la chose publique dans la société de l'information » : Bertrand Labasse (Presses de l'ENNSIB ; Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2002)

« L'information responsable, un défi démocratique » : Jean-Luc Martin-Lagardette (éditions Charles Léopold Mayer, mai 2006)

« Une marche dans le siècle » : Jean-Marie Cavada (Calmann-Lévy, octobre 2006)

« Les médias et vous » : le Monde/Dossiers et documents (mars 2007)

De nombreux articles de presse écrite ou diffusés sur Internet